

BAREME HONORAIRES

TRANSACTION

HONORAIRES TTC* DE NÉGOCIATION EN POURCENTAGE DU PRIX DE VENTE :

INFÉRIEUR A 80 000 €	5000€
DE 80 000€ A 199 000 €	8%
DE 200 000€ A 599 000 €	6%
DE 600 000€ A 1 000 000 €	5.5%
AU-DELA DE 1 000 000 €	4.5%

« Nos honoraires sont à la charge du vendeur »

LOCATION

CHARGE BAILLEUR	CHARGE LOCATAIRE
7% du loyer annuel hors charges	7% du loyer annuel hors charges

*En aucun cas les honoraires imputés aux parties, ne pourront dépasser 11€ ou 13€ du m² de surface habitable***

Barème en date du 20/02/2020

***taux de TVA actuellement en vigueur 20%**

****Plafonnement réglementaire des honoraires de location à la charge du locataire et du bailleur, selon la zone géographique dans laquelle est situé le bien loué.**